

- RÉVISION -
SCOTSUD54

ATELIERS DU PROJET
D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE

#3

RESSOURCES
NATURELLES,
BIODIVERSITÉ,
PAYSAGES
ET ÉNERGIES
RENOUVELABLES

CONTEXTE DES ATELIERS ET ATTENDUS

Dans la continuité des webinaires de la révision du SCoT qui se sont tenus en décembre dernier, les **Ateliers du Projet d'Aménagement Stratégique** ont pour objet d'échanger et de débattre sur les grands enjeux du territoire pour les 20 prochaines années, contribuer à définir les orientations du futur SCoT, faire part de vos questions ou points d'attention.

DÉROULEMENT ET MODALITÉS D'ANIMATION DES ATELIERS

3 temps sont prévus :

1. PLÉNIÈRE

Introduction des élus puis
présentation par Écovia
d'un résumé du diagnostic
(document support remis
à tous les participants)
Temps 30 minutes

2. ATELIERS

Groupe de 6 à 8 personnes
maximum sur les enjeux / pistes
d'orientations proposés
Temps 1h15

3. SYNTHÈSE

Plénière de restitution
des travaux de groupe
avec une conclusion
des élus (Président, VP)
Temps 45 minutes

ORGANISATION DES ATELIERS

Une même méthode d'animation pour les ateliers en présentiel et en distanciel avec un support type tableau blanc physique ou en ligne avec post-it.

1^{ER} TEMPS : RÉFLEXION COLLECTIVE

Désignation d'un porte-parole qui sera chargé de restituer la synthèse de l'atelier

À partir des enjeux formulés ci-après (voir p. 6-7) :

- Avec l'aide de post-it je me positionne sur l'ensemble des enjeux (je suis d'accord, je ne suis pas d'accord, je souhaite reformuler),
- Avec l'aide de post-it je fais part d'une réponse ou réflexion personnelle sur au moins l'une des questions déclinée sous chaque enjeu et qui me semble importante,
 - Un tour de table pour partager.

2^E TEMPS : SYNTHÈSE

Organiser une synthèse à partir des échanges et débats issus de la réflexion collective, en agencant les post-it afin de :

- Identifier des points de consensus, d'achoppement ou de tension, ce qui les gêne dans la mise en œuvre de leur politique, etc...,
- Reformuler les enjeux ou les pistes d'orientation,
 - Hiérarchiser quand c'est possible,
 - Spatialiser quand c'est possible.

RAPPEL DES CHOIX DU SCOT EN 2013

En 2013, l'ambition inscrite dans le projet était de **garantir les grands équilibres spatiaux** par la Multipole verte. Il s'agissait de valoriser le patrimoine naturel du territoire et d'investir dans des paysages de qualité, tout en assurant le bon fonctionnement des écosystèmes naturels. Par ailleurs, l'urbanisme de proximité prôné en 2013 devait veiller à préserver et économiser les ressources naturelles.

GARANTIR LES GRANDS ÉQUILIBRES SPATIAUX DE LA MULTIPOLE VERTE

- **Valoriser le capital nature de territoire** avec son armature verte en garantissant sa lisibilité et sa pérennité, en particulier dans les territoires urbains où elle prend la forme de « système vert urbain », aux enjeux propres ;
- Mettre en œuvre des démarches de projet sur cette armature verte afin de lui **garantir une lisibilité et une pérennité** en développant la préservation, la valorisation et la gestion en concertation avec les acteurs concernés ;
- **Assurer le bon fonctionnement écologique des milieux naturels** : en identifiant et protégeant la trame verte et bleue.

LE PAYSAGE VECTEUR D'IDENTITÉ ET D'ATTRACTIVITÉ POUR LE TERRITOIRE

- **Investir dans des paysages de qualité** : grâce à la valorisation des coteaux et des vallées, la protection des paysages naturels quotidiens et des coupures vertes le long des voies de communication.

LES RESSOURCES NATURELLES ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

- **Économiser les ressources naturelles** : veiller à la bonne qualité de l'eau, garantir durablement l'approvisionnement en eau potable en sécurisant et mutualisant l'accès à l'eau potable, ainsi que l'approvisionnement en ressources minérales du sous-sol ;
- **Devenir un territoire moins vulnérable à la crise énergétique** : réduire la dépendance énergétique du territoire en diversifiant les sources d'énergie, réduire les consommations d'énergie ;
- **Développer les énergies renouvelables** : biomasse à partir de la ressource forestière, énergie éolienne dans le respect des paysages, énergie solaire sur les bâtiments et les sites artificialisés.

RAPPEL DU DIAGNOSTIC DE 2020

• DES ÉCOSYSTÈMES DÉTÉRIORÉS PAR LES ACTIVITÉS HUMAINES ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE QUI MENACENT LA BIODIVERSITÉ ET NOS CAPACITÉS DE RÉSILIENCE

Les scientifiques parlent de la 6^e crise d'extinction : si la disparition d'espèces est un phénomène naturel, la **vitesse actuelle de disparition est environ 1 000 fois plus rapide que la normale**. Cela s'explique notamment par les impacts des activités humaines et les impacts des changements climatiques, qui aggravent les pressions que subissent les espèces et les habitats.

Or la biodiversité a une **fonction régulatrice du climat**, qui en fait une des solutions pour l'atténuation. En effet, les sols, forêts, zones humides et océans absorbent près de la moitié des émissions de CO₂. On estime à 52 millions de tonnes équivalent carbone la capacité d'absorption de la seule forêt française.

La biodiversité est aussi présente dans les solutions pour s'adapter aux **impacts des changements climatiques** : réduction des risques de ruissellement et d'inondations via l'infiltration naturelle de l'eau et la préservation des sols.

En matière de planification locale et d'aménagement urbain, il s'agit de **revisiter les enjeux de développement** en intégrant ces changements environnementaux et en orientant les choix politiques actuels à l'aune de ces futurs bouleversements majeurs.

Les défis environnementaux et les réponses à apporter sont transversaux (énergie, eau, déchet, pollution, alimentation santé, ...). Les transitions doivent être une ligne directrice pour réduire notre empreinte environnementale et doivent être la base de toutes les thématiques d'aménagements (habitat, transport, consommation, ...).

• UN SOCLE GÉOGRAPHIQUE PORTEUR D'IDENTITÉ ET DE MILIEUX NATURELS DIVERSIFIÉS

La diversité et la richesse des milieux naturels et des paysages offrent un cadre de vie de qualité et constitue un **atout pour son attractivité**.

En offrant un réseau d'habitats de qualité, les milieux naturels du Sud54 (ordinaires ou remarquables) contribuent au maintien de nombreux services écologiques et participent à la résilience du territoire. En particulier les vallées alluviales de la Meurthe et de la Moselle, les zones humides, les massifs forestiers (la Haye, piémonts de Vosges, côte de Toul) et les milieux ouverts et thermophiles. De nombreux outils de connaissance et de gestion existent, mais seulement 0,3 % du Sud54 est protégé par des réserves et arrêtés de protection.

Le territoire du Sud54 possède également un **capital paysager important et diversifié**, un atout pour son attractivité. Dans ce paysage s'imbrique une identité patrimoniale bâtie, avec des sites emblématiques. Néanmoins, il existe peu de recours aux outils de gestion patrimoniale, que ce soient des paysages ou du patrimoine bâti.

Ce **patrimoine paysager et naturel est soumis à de nombreuses pressions** (urbanisation, exploitation des ressources, pratiques agricoles, pollutions diverses, changement climatique), qui entraînent la perte de services écologiques notamment par la nature dite ordinaire, et banalisent le paysage. Toutefois, les prises de conscience et actions engagées en faveur des paysages et des milieux, en particulier depuis la mise en œuvre du PNR de Lorraine, du SRADDET, et du SAGE, laissant espérer un ralentissement de l'érosion de la biodiversité et des paysages.

• UNE RESSOURCE EN EAU ABONDANTE, MAIS VULNÉRABLE

De nombreux cours d'eau jalonnent le territoire et alimentent de nombreux usages humains (alimentation en eau potable, usages industriels et agricoles, alimentation des canaux, etc.), qui soumettent la ressource en eau à de multiples pressions (pollutions, prélèvements, etc.). Le changement climatique impacte déjà la ressource, la pression sur cette dernière devrait s'accroître dans les décennies à venir et pourrait augmenter les conflits d'usage. Malgré les démarches de protection et d'amélioration de la ressource en eau à l'œuvre (SDAGE Rhin-Meuse et le SAGE Rupt de Mad, Esch, Trey, SRADDET), l'évolution des masses d'eau reste donc ainsi incertaine à moyen et long terme (pressions agricoles, climatiques, etc.).

• UN SOL SUPPORT DE NOMBREUSES ACTIVITÉS

Le sous-sol dispose de ressources qui participent au développement du territoire. L'exploitation des matériaux, nécessaires au développement économique et urbain, est également source de risques et de nuisances, posant la question de l'équilibre entre exploitation soutenable du sous-sol et préservation du cadre de vie (paysage, milieux naturels, etc.) et des ressources. Les carrières actuelles seront fermées pour la plupart d'ici 2030 aussi est-il difficile d'estimer les capacités futures d'approvisionnement et de production du territoire, mais le SRC en cours devrait permettre d'en affiner la connaissance. La gestion de l'après-carrière reste cependant un enjeu fort.

• UNE VULNÉRABILITÉ ET UNE DÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUES FORTES, MAIS UNE PRODUCTION CROISSANTE

Sur le territoire, les consommations sont fortes, notamment du fait de l'industrie. Bien que la tendance soit à la baisse (excepté pour l'agriculture-sylviculture), la vulnérabilité et la dépendance énergétique (en 2016 seulement l'équivalent de 6 % des consommations est produit dans le Sud 54) du territoire restent fortes. Les choix urbanistiques passés et actuels (étalement urbain, isolation thermique insuffisante, etc.) et les modes de transport qui en découlent pèsent sur les consommations. L'amélioration des procédés, l'efficacité énergétique, les réglementations, la planification (SRADDET, PCAET), etc. ont pour objectif de réduire ces consommations.

Le potentiel d'EnR est sous-exploité malgré de nombreux gisements (méthanisation, géothermie, solaire, etc.). La tendance va cependant en s'améliorant : 100 % de la production du territoire est d'origine renouvelable et la quantité produite croît d'année en année. L'exploitation des gisements identifiés devrait continuer d'augmenter, notamment en intégrant les trajectoires envisagées par les différents PCAET engagés.

LES ENJEUX À DÉBATTRE

1^{er} temps RÉFLEXION COLLECTIVE (1h00)

- **Un temps de lecture** de l'ensemble des enjeux par l'animateur.
- **Un temps de travail individuel** pendant 10 à 15 minutes, chacun avec l'aide de post-it :
 - Se positionne sur l'ensemble des enjeux (je suis d'accord, je ne suis pas d'accord, je souhaite reformuler, amender...), l'expression doit être libre, il n'y a pas de contrainte de forme à respecter.
 - Les questions sont là pour guider et relancer les débats si nécessaire.
 - Le participant place lui-même ses post-it sous les enjeux correspondant et qui seront préalablement positionnés sur le tableau
- **Un temps d'échange/débat** pendant lequel les intervenants reviennent sur leurs propositions.

2^e temps SYNTHÈSE AVEC LE RAPPORTEUR DE L'ATELIER (15 min)

1. BIODIVERSITÉ

Protéger la biodiversité en permettant le développement du territoire et en faire un atout de résilience

L'ENJEU EST DE PRÉSERVER
LES MILIEUX NATURELS ET
LEUR FONCTIONNALITÉ,
EN PARTICULIER LES ZONES
HUMIDES ET THERMOPHILE

- Comment concilier le développement (économique et urbain) du territoire et la préservation des écosystèmes les plus fragiles (milieux humides et thermophiles) ?
- Quels espaces à préserver en priorité ?

L'ENJEU EST DE MIEUX
INTÉGRER LA NATURE
ORDINAIRE, NOTAMMENT DANS
LES AMÉNAGEMENTS URBAINS
ET LES PRATIQUES AGRICOLES

- Comment mieux prendre en compte de la nature ordinaire dans les pratiques agricoles et dans le développement urbain du territoire ?
- Quelle place donner à la nature en ville ?

L'ENJEU EST DE PROTÉGER ET
RESTAURER LES CONTINUITÉS
ÉCOLOGIQUES, EN PARTICULIER
DANS LE SILLON MOSELLAN

2. PAYSAGES

Préserver la structure paysagère du Sud54 comme atout du territoire

L'ENJEU EST DE PRÉSERVER ET VALORISER LA DIVERSITÉ DES GRANDES UNITÉS PAYSAGÈRES DU SUD54

- Quelles solutions privilégier pour améliorer la gestion du paysage et du patrimoine (existant et futur) ?
- Comment positionner le SCoT sur la préservation des paysages et espaces de nature « ordinaire » ?

L'ENJEU EST DE PRÉSERVER L'IDENTITÉ PATRIMONIALE

L'ENJEU EST DE RECONQUÉRIR LES PAYSAGES ET PATRIMOINES DÉGRADÉS, NOTAMMENT EN ENTRÉE DE VILLE ET FRANGES URBAINES

3. RESSOURCES NATURELLES ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

Gérer durablement nos ressources naturelles en cohérence avec nos besoins

L'ENJEU EST DE PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU, TANT EN MATIÈRE DE QUALITÉ QUE DE QUANTITÉ, ET PARTICIPER À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

- Quelles solutions privilégier pour améliorer la gestion des ressources naturelles ?
- Comment participer à l'amélioration de la qualité des eaux ?

L'ENJEU EST DE GÉRER RAISONNABLEMENT ET DURABLEMENT LA RESSOURCE : TROUVER UN ÉQUILIBRE ENTRE EXPLOITATION DES RESSOURCES ET PRÉSERVATIONS DES RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ, ET INTÉGRER LES ANCIENNES CARRIÈRES ET MINES DANS LES RÉFLEXIONS

- Quel équilibre entre exploitation des ressources (gravières et carrières) et préservation des réservoirs de biodiversité ?
- Comment intégrer les anciennes carrières dans les opportunités d'aménagement ?

L'ENJEU EST DE MOBILISER LE POTENTIEL ENR DU TERRITOIRE POUR RÉPONDRE GAGNER EN INDÉPENDANCES ÉNERGÉTIQUES, MAIS SANS DÉGRADER LE FONCTIONNEMENT ÉCOLOGIQUE ET LE CADRE DE VIE

- Quelles solutions opérationnelles favoriser pour le développement des énergies renouvelables dans une logique de ménagement de la biodiversité et des paysages ?

- RÉVISION -
• **SCOTSUD54**

ATELIERS DU PROJET
D'AMÉNAGEMENT
STRATÉGIQUE